



## **COMPTES ADMINISTRATIFS 2015**

# **SYNTHESE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2015 DE LA VILLE DE VALENTIGNEY**

L'article 107 de la loi NOTRe du 7 août 2015 a modifié les articles L. 2313-1, L. 3313-1 et L. 4313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) relatifs à la publicité des budgets et des comptes.

L'article L. 2313-1 du CGCT stipule désormais qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation. Elle sera, comme le rapport de présentation du débat d'orientation budgétaire, les budgets 2016 et les comptes administratifs 2015 disponible sur le site internet de la commune ([www.ville-valentigney.fr](http://www.ville-valentigney.fr)).

# PREAMBULE

L'ordonnateur rend compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées.

A la clôture de l'exercice budgétaire, qui intervient le 31 janvier de l'année N +1, il établit le compte administratif du budget principal ainsi que les comptes administratifs des budgets annexes existants. Pour notre ville, la présente synthèse traitera du budget principal de la commune et du budget annexe « lotissement des Tâles ».

Le compte administratif (CA) retrace l'ensemble des mouvements, c'est-à-dire l'ensemble des dépenses et des recettes effectivement réalisées. Il doit être présenté au conseil municipal dans les six mois qui suivent la fin de l'exercice, donc au plus tard le 30 juin de l'année suivante.

Le compte administratif se présente formellement de la même manière que le budget pour permettre des comparaisons. Il est le bilan financier de l'ordonnateur. Il permet de contrôler la gestion de la commune, de vérifier que les dépenses annoncées lors du budget primitif et des décisions modificatives sont bien celles réalisées. A ce titre, son examen constitue un acte majeur de la vie communale.

Le compte administratif présente les résultats comptables de l'exercice. Généralement, il s'agit d'un résultat excédentaire en section de fonctionnement et d'un besoin de financement pour la section d'investissement. Un fois, le compte administratif voté, le conseil municipal vote une délibération d'affectation des résultats afin d'intégrer ceux-ci au budget en cours. Le résultat de la section de fonctionnement sert en priorité à couvrir le besoin de financement de la section d'investissement. Le reliquat peut être affecté librement.

Le compte administratif doit être en concordance avec le compte de gestion établi par le comptable public qui est en charge de l'encaissement des recettes et du paiement des dépenses ordonnancées par le maire.

A l'instar du budget, chaque section du compte administratif est constituée d'opérations réelles et d'ordres. Les opérations réelles, tant en dépenses qu'en recettes, génèrent un flux de trésorerie, tandis que les opérations d'ordres sont des mouvements comptables de transfert entre sections ou à l'intérieur d'une même section sans flux de trésorerie.

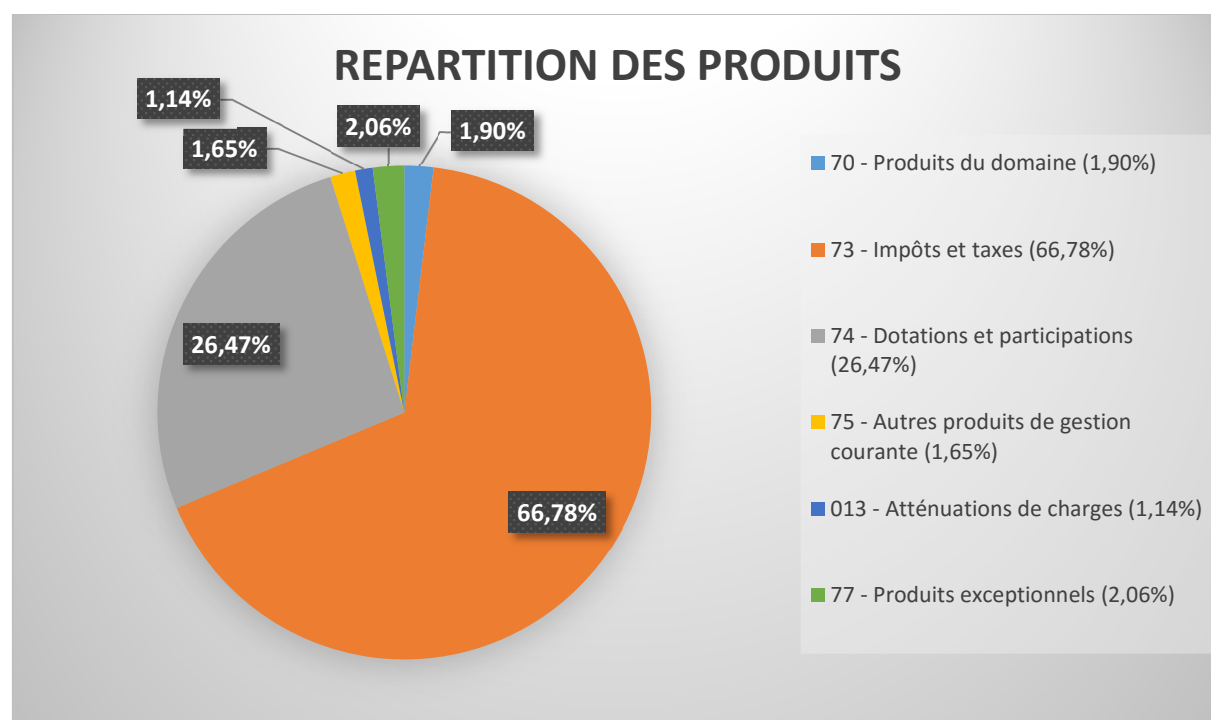
# BUDGET PRINCIPAL

## I – LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le résultat d'exécution 2015 de la section de fonctionnement (différence entre les recettes et les dépenses) affiche un excédent de 291 893,89 €.

Chapitres	Recettes de fonctionnement	Compte Administratif 2015	Chapitres	Dépenses de fonctionnement	Compte Administratif 2015
	<b>A - Recettes réelles</b>			<b>A - dépenses réelles</b>	
70	Produits du domaine	233 957,72	011	Charges à caractère général	2 583 202,49
73	Impôts et Taxes	8 219 035,33	012	Charges de personnel	6 853 182,90
74	Dotations et participations	3 257 818,08	014	Atténuation de produits	150 198,00
75	Autres produits de gestion courante	202 651,87	65	Autres charges de gestion courante	1 762 265,52
76	Produits financiers	1,17	66	Charges financières	245 628,12
77	Produits exceptionnels	254 299,07	67	Charges exceptionnelles	7 093,82
013	Atténuations de charges	140 120,51			
	<b>Total recettes réelles</b>	<b>12 307 883,75</b>		<b>Total dépenses réelles</b>	<b>11 601 570,85</b>
	<b>B - Recettes d'ordre</b>			<b>B - Dépenses d'ordre</b>	
042	Transfert entre sections	3 500 002,89	042	Transfert entre sections	3 914 421,90
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>15 807 886,64</b>		<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>15 515 992,75</b>

## A – Les recettes réelles de fonctionnement

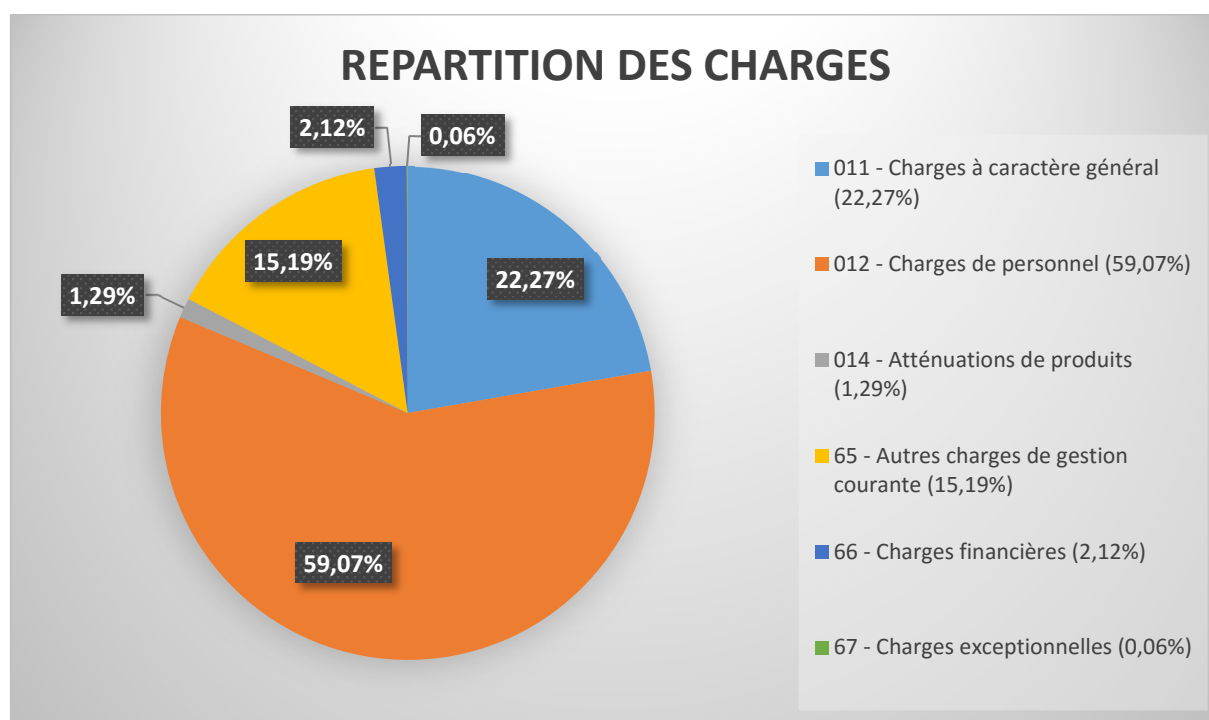


Les recettes réelles de fonctionnement au titre de l'année 2015 affichent une baisse de 330 853 € (- 2,62%) par rapport à l'exercice précédent. Cette diminution résulte essentiellement des chutes de dotations versées par l'Etat à notre collectivité.

Les variations les plus significatives en recettes sont les suivantes :

- Chapitre 73 : Impôts et taxes : + 132 282 € (+ 1,64%) : Evolution des bases d'imposition de + 0,9% fixée par la loi de finances et rôles supplémentaires **sans hausse des taux** ;
- Chapitre 74 : Dotations et participations : - 427 966 € (- 11,61%) : Diminution des dotations de l'Etat pour participation au redressement des comptes publics ;
- Chapitre 77 : Produits exceptionnels : + 97 954 € sur le produit des cessions d'immobilisations.

## B – Les dépenses réelles de fonctionnement



Les dépenses réelles de fonctionnement au titre de l'année 2015 affichent une hausse limitée à 71 580,81 € (+ 0,62%) par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation résulte essentiellement de notre participation au fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) qui consiste à prélever une fraction des ressources de certaines collectivités pour la reverser à des collectivités moins favorisées.

Les variations les plus significatives en dépenses sont les suivantes :

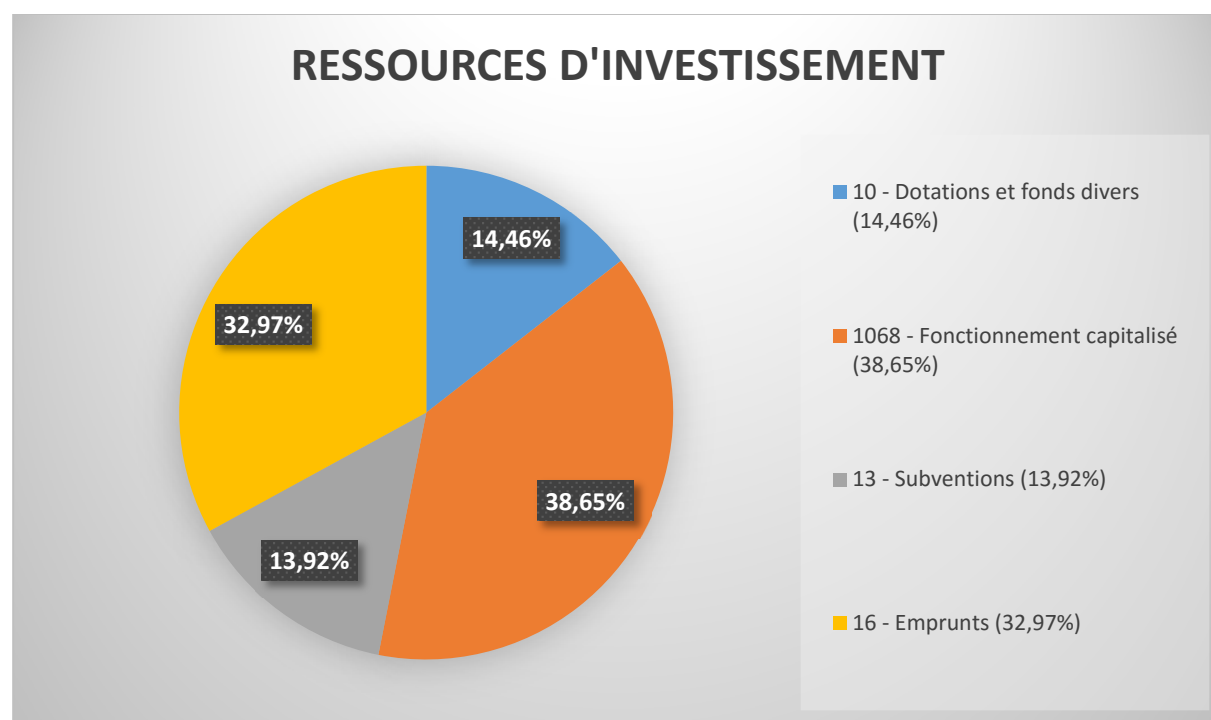
- Chapitre 011 : Charges à caractère général : + 119 431 € (+ 4,85%) : Prise en compte de fluides et d'achat 2014 qui n'ont pas pu être payés sur l'exercice 2014 ;
- Chapitre 012 : Charges de personnel : - 72 906 € (- 1,05%) : Non remplacement des départs en retraite ;
- Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante : - 123 174 € (-15,19%) : Diminution des subventions versées ;
- Chapitre 014 : Atténuation de produits : + 39 249 €(+ 35,38%) : Augmentation de notre participation au fonds de péréquation intercommunal et communal.

## II – LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Le résultat d'exécution 2015 de la section d'investissement (différence entre les recettes et les dépenses) affiche un excédent de 182 808,16 €.

Chapitres	Désignation	CA 2015	Chapitres	Désignation	CA 2015
	<b>A - Recettes réelles</b>			<b>A - dépenses réelles</b>	
10	Dotations et fonds divers	224 203,92	10	Dotations fonds divers	22 643,27
cpte 1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	599 311,74	16	Emprunts et dettes assimilées	854 238,05
13	Subventions d'investissement	215 864,40	20	Immobilisations incorporelles	32 723,52
16	Emprunts et dettes assimilées	511 276,94	204	Subventions d'équipement	8 613,45
	<b>Total recettes réelles</b>	<b>1 550 657,00</b>	21	Immobilisations corporelles	119 247,34
			23	Immobilisations en cours	266 973,21
			0022	ANRU	345 369,33
			0027	Construction Multi-accueil	132 459,68
				<b>Total dépenses réelles</b>	<b>1 782 267,85</b>
	<b>B - Recettes d'Ordre</b>			<b>B - dépenses d'ordre</b>	
040	Transfert entre sections	3 914 421,90	040	Transfert entre sections	3 500 002,89
041	Opérations patrimoniales	154 445,36	041	Opérations patrimoniales	154 445,36
	<b>Total recettes d'ordre</b>	<b>4 068 867,26</b>		<b>Total dépenses d'ordre</b>	<b>3 654 448,25</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>5 619 524,26</b>		<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>5 436 716,10</b>

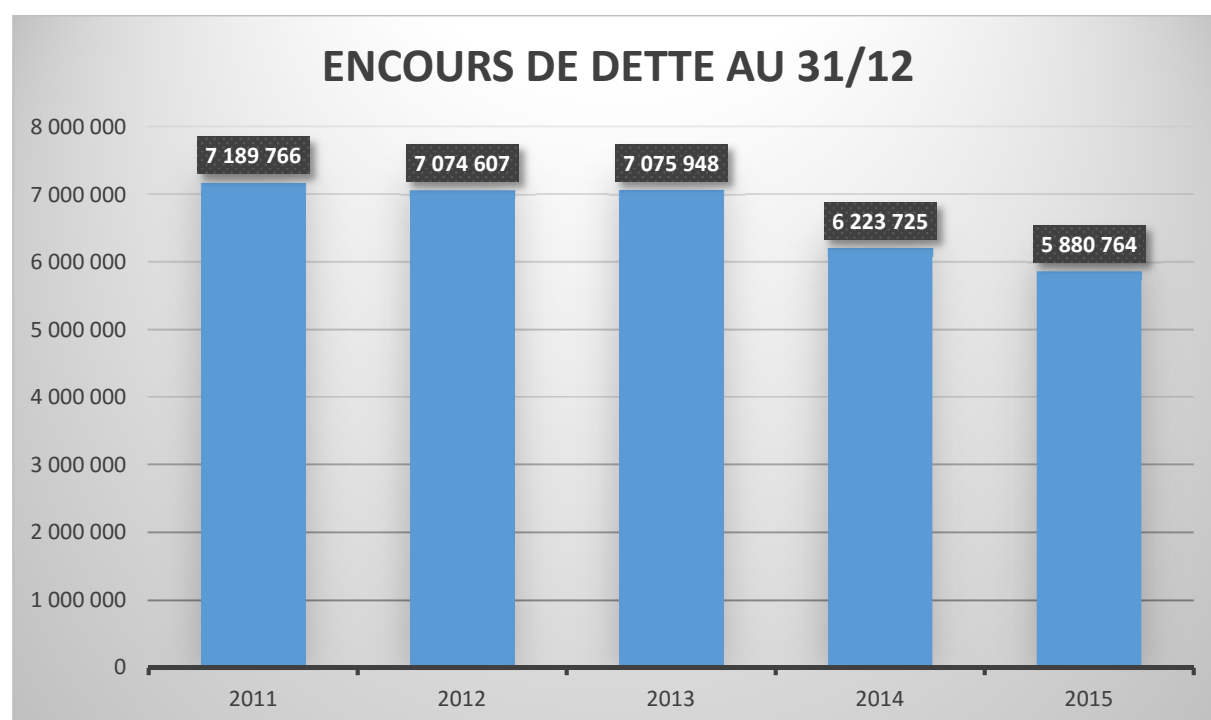
### A – Les recettes réelles d'investissement



Les principales ressources d'investissement sont composées de :

- FCTVA : 146 922 €
- Taxe d'aménagement : 77 281 €
- Subventions d'équipement :
  - o Etat : 118 459 €
  - o Région : 33 961 €
  - o Département : 40 054 €
  - o Autres : 23 390 €
- Autofinancement de l'exercice 2014 : 599 312 €
- Emprunt : 511 277 €

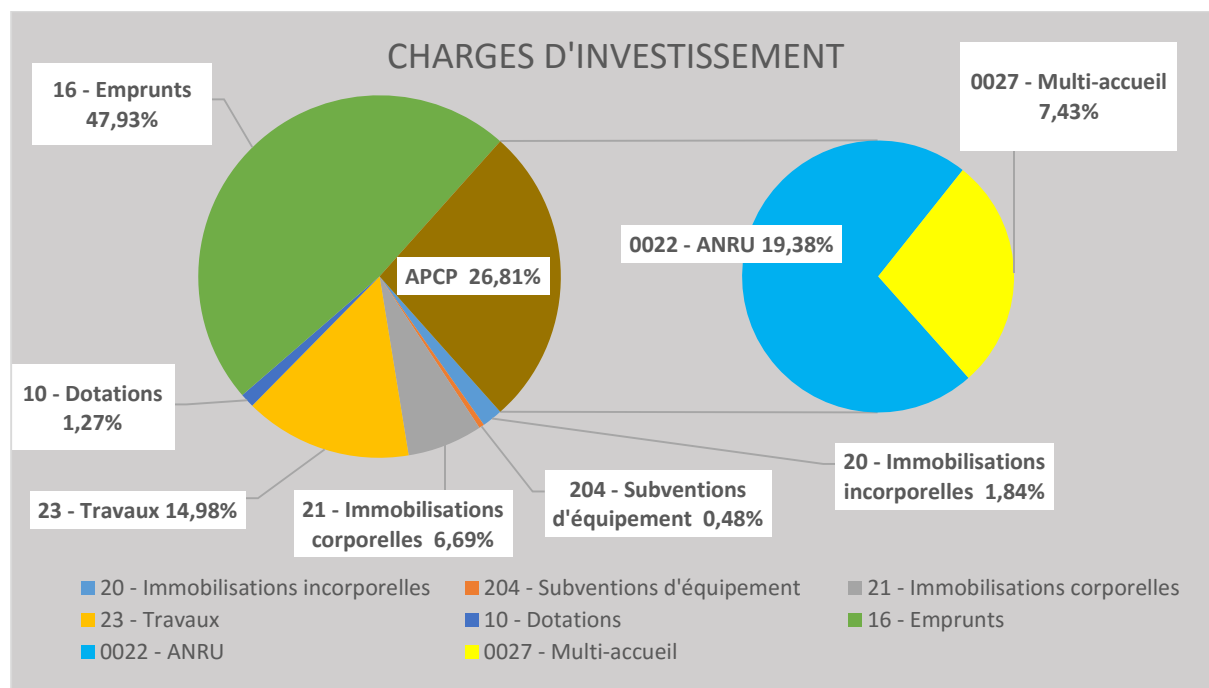
### Quelques éléments sur la dette



Quelques éléments de comparaison de l'endettement de notre ville par rapport aux moyennes de notre strate (Source DGCL) :

ANNEES	En € par habitant				En % des produits de fonctionnement			
	Encours de dette		Annuité de la dette		Encours de la dette		Annuité de la dette	
	Valentigney	Strate	Valentigney	Strate	Valentigney	Strate	Valentigney	Strate
2011	613	935	78	120	53,75%	71,18%	6,84%	9,13%
2012	600	955	80	116	55,91%	72,17%	7,47%	8,78%
2013	609	964	87	118	55,15%	72,11%	7,91%	8,83%
2014	546	958	86	121	49,98%	71,62%	7,84%	9,02%

## B – Les dépenses réelles d'investissement



Les principales dépenses d'investissement sont composées de :

- Reversement à Pays de Montbéliard Agglomération d'une partie du produit des taxes d'urbanisme perçues en 2014 (22 643 €) ;
- Remboursement du capital de la dette : 853 530 € ;
- Frais d'études et de publicité : 9 139 € ;
- Acquisition de logiciels : 23 584 € ;
- Acquisitions immobilières (terrains + immeuble) : 59 066 € ;
- Acquisitions mobilières (matériel incendie, mobilier, outillage, etc...) : 60 181 € ;
- Subvention d'équipement versées : 8 613 €
- Travaux hors programme pluriannuel :
  - o Aménagement pharmacie Godard dans une nouvelle cellule commerciale ;
  - o Mise en conformité incendie gymnase des Longines ;
  - o Poursuite aménagement hôtel de ville ;
  - o Agrandissement columbarium ;
  - o Renforcement de chaussée ;
  - o Installation d'une vidéo protection sur le territoire communal ;
- Travaux pluriannuels :
  - o Rénovation urbaine (programme ANRU) : aménagement du cœur de quartier des Buis ;
  - o Construction d'un espace multi accueil : Installation d'un nouveau système de ventilation.

# BUDGET ANNEXE

## « Lotissement des Tâles »

A la suite de la décision du Conseil Général et de l'Education Nationale de fermer le collège des Tâles, la Ville a engagé une réflexion sur le devenir du site et s'est orientée vers un aménagement foncier permettant ainsi de développer l'offre locative mais également l'accession à la propriété sur le territoire communal.

L'instruction budgétaire et comptable M14 stipule que les communes qui sont amenées à effectuer des opérations de viabilisation de terrains qui leur appartiennent ou qu'elles acquièrent dans le but de les vendre, doivent tenir une comptabilité de stock spécifique, destinés à suivre les opérations d'acquisition, de viabilisation et de cessions des terrains concernés.

En effet, ces terrains, destinés à la vente, n'ont pas vocation à être intégrés dans le patrimoine de la collectivité. Aussi, par délibération en date du 18 octobre 2013, le conseil municipal a décidé la création d'un budget annexe de comptabilité M14 dénommé « Lotissement des Tâles » qui regrouper l'ensemble des opérations relatives à ce lotissement.

Depuis la réforme immobilière de 2010, les opérations d'aménagement des collectivités publiques font partie des activités obligatoirement assujetties à la TVA. A ce titre, les recettes et les dépenses de ce budget sont comptabilisées hors taxes.

### I – LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chapitres	Recettes de fonctionnement	Compte Administratif 2015	Chapitres	Dépenses de fonctionnement	Compte Administratif 2015
	<b>A - Recettes réelles</b>			<b>A - dépenses réelles</b>	
70	Produits du domaine	49 783,90	011	Charges à caractère général	3 940,70
74	Dotations et participations	42 226,00	65	Autres charges de gestion courante	0,40
77	Produits exceptionnels	3 940,70			
	<b>Total recettes réelles</b>	<b>95 950,60</b>		<b>Total dépenses réelles</b>	<b>3 941,10</b>
	<b>B - Recettes d'ordre</b>			<b>B - Dépenses d'ordre</b>	
042	Transfert entre sections	242 901,22	042	Transfert entre sections	334 910,72
043	Transfert à l'intérieur de la section	0,40	043	Transfert à l'intérieur de la section	0,40
	<b>Total recettes d'ordre</b>	<b>242 901,62</b>		<b>Total dépenses d'ordre</b>	<b>334 911,12</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>338 852,22</b>		<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>338 852,22</b>



Le résultat d'exécution 2015 de la section de fonctionnement (différence entre les recettes et les dépenses) n'affiche ni excédent, ni déficit.

### A – Les recettes réelles de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 95 950,60 € et concernent :

- La revente au budget principal de la ville de terrains sortis du périmètre de l'opération (zone archéologique et tracé du THNS) pour un montant de 49 783,90 € ;
- Le solde de subvention allouée par le département au titre du changement d'usage de l'ancien collège pour un montant de 42 226 € ;
- L'annulation de frais d'études acquittées en 2013 pour ré-imputation au chapitre 011 pour un montant de 3 940,70 €.

### B – Les dépenses réelles de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 3 941,10 € et concernent :

- La ré-imputation de frais d'études acquittées en 2013 pour un montant de 3 940,70 € ;
- Des arrondis de TVA pour 0,40 €.

## II – LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Chapitres	Désignation	CA 2015	Chapitres	Désignation	CA 2015
040	A - Recettes réelles		040	A - dépenses réelles	
	<b>Total recettes réelles</b>	<b>0,00</b>		<b>Total dépenses réelles</b>	<b>0,00</b>
	B - Recettes d'Ordre			B - dépenses d'ordre	
	Transfert entre sections	334 910,72		Transfert entre sections	242 901,22
	<b>Total recettes d'ordre</b>	<b>334 910,72</b>		<b>Total dépenses d'ordre</b>	<b>242 901,22</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>334 910,72</b>		<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>242 901,22</b>

Le résultat d'exécution 2015 de la section d'investissement (différence entre les recettes et les dépenses) affiche un excédent de 92 009,50 €. L'ensemble des opérations de cette section concernent des écritures d'ordre relatives à la gestion des stocks de terrains.

# RESULTATS COMPTABLES

DESIGNATION	RECETTES	DEPENSES	SOLDE
<b>BUDGET PRINCIPAL</b>			
<i>Section de fonctionnement</i>			
Réalisations de l'exercice 2015	15 807 886,64 €	15 515 992,75 €	291 893,89 €
Reprise résultats antérieurs	625 465,57 €		625 465,57 €
Total résultats de clôture	16 433 352,21 €	15 515 992,75 €	917 359,46 €
<i>Section d'investissement</i>			
Réalisations de l'exercice 2015	5 619 524,26 €	5 436 716,10 €	182 808,16 €
Reprise résultats antérieurs		581 559,74 €	-581 559,74 €
Total résultats de clôture	5 619 524,26 €	6 018 275,84 €	-398 751,58 €
<b>BUDGET LOTISSEMENT</b>			
<i>Section de fonctionnement</i>			
Réalisations de l'exercice 2015	338 852,22 €	338 852,22 €	0,00 €
Reprise résultats antérieurs			0,00 €
Total résultats de clôture	338 852,22 €	338 852,22 €	0,00 €
<i>Section d'investissement</i>			
Réalisations de l'exercice 2015	334 910,72 €	242 901,22 €	92 009,50 €
Reprise résultats antérieurs	85 317,71 €		85 317,71 €
Total résultats de clôture	420 228,43 €	242 901,22 €	177 327,21 €
<b>RESULTATS CONSOLIDES</b>			
Section de fonctionnement	16 772 204,43 €	15 854 844,97 €	917 359,46 €
Section d'investissement	6 039 752,69 €	6 261 177,06 €	-221 424,37 €
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>22 811 957,12 €</b>	<b>22 116 022,03 €</b>	<b>695 935,09 €</b>